

RESERVE AUX JOUEURS NORMALEMENT INSCRITS A UNE FEDERATION RECONNUE PAR LA F.I.P.J.P.
PRESENTATION DE LA LICENCE EXIGEE
PETANQUE CLUB DE TERTRE A.S.B.L. AFFILIE A LA F.B.F.P. (BELGIQUE)
REGLEMENT DU GRAND PRIX EDMOND LHOIR: EDITION 2010

Local: rue Caron, 1, 7333 (Tertre) Saint-Ghislain - tel: 065 64 22 66
Autoroute Paris-Bruxelles sortie n°25 Saint-Ghislain, prendre direction Tertre.
(à 15 km de Saint-Saulve)

prix: 5.200 € (basés sur 2008 : 178 équipes avant la journée finale)

Composition des Equipes: TRIPLETTES FORMEES

- 1) Grand Prix en 5 qualificatifs et une journée finale. **Chaque qualificatif reprend 6 équipes pour la journée finale** (voir 2.5.2 et 2.5.3). Limitation à 48 équipes par qualificatif. Les inscriptions par E-mail et par téléphone sont prioritaires.
- 2) **Formule des qualificatifs:**
 - 2.1- Chaque qualificatif se joue en **Poules**.
(*Remarque* : en cas de force majeure la formule suivante pourrait être retenue :
2 Tours au Tirage au Sort Intégral et Gagnants contre Gagnants avec suppression du cadrage.)
 - 2.2- La grille des poules du qualificatif se fait par tirage au sort de chaque capitaine d'équipe, après régularisation de leur inscription à la table. Si des capitaines ne répondent pas à l'appel de la table leur position est tirée au sort devant témoins.
 - 2.3- Le nombre de Poules est fonction du nombre d'équipes inscrites au qualificatif.
 - 2.4- Les parties de barrage dans les poules se joent en 13 points.
 - 2.5- **A l'issue des poules :**
 - 2.5.1- les « perdants des Poules (0 et 1 V) » ne jouent plus.
 - 2.5.2- **4 équipes sont qualifiées parmi les « 2 Victoires des Poules en élimination directe**; les équipes se rencontrent suivant une nouvelle grille tirée au sort par les capitaines d'équipes, sur appel de la table.
 - 2.5.3- **2 équipes sont repêchées parmi les perdants du 1^{er} tour après les Poules (2.5.2)**; les équipes se rencontrent en élimination directe, suivant la grille déjà tirée au sort par les capitaines d'équipes en 2.5.2.
- 3) Les joueurs des équipes qualifiées pour la finale ne peuvent pas rejouer un autre qualificatif.
- 4) Toutes les équipes qualifiées se représentent à la journée finale dans la même composition. Pour **raison valable** (justifiée) un des trois joueurs peut se faire remplacer par une tierce personne n'ayant pas disputé les qualificatifs.
- 5) La journée finale est suivie par un arbitre officiel.
- 6) **A la journée finale, les joueurs d'une même équipe doivent jouer avec une tenue identique ou disqualification d'office.**
- 8) Les inscriptions sont prises à l'avance par téléphone au **065 78 04 53**, par E-Mail : jean-paul.rigaux@skynet.be ou tous les vendredis de 19h00 à 24h00 au 065 64 22 66. Frais de participation par équipe: **21€**
- 9) **Les vainqueurs du GPEL 2010 sont d'office qualifiés pour la phase finale du GRAND PRIX EDMOND LHOIR 2011.** En cas de désistement de ceux-ci les organisateurs se réservent le droit de les remplacer par une sélection de leur choix ou les autres finalistes en fonction de la prestation des joueurs en finale.
- 10) **La 31^{ème} équipe du GRAND PRIX EDMOND LHOIR 2010 est l'équipe victorieuse du GPEL 2009:**
Jean-François HEMON, Alain AUREJAC et Frédéric PIETRZACK
- 11) **La 32^{ème} équipe du GRAND PRIX EDMOND LHOIR 2010 est une sélection Juniors de la FBFP.**
- 12) En cas d'abandon d'un joueur, l'équipe arrête la compétition. Aucun remplacement de joueur n'est admis au cours d'un qualificatif ou de la finale.
- 13) Par delà son organisation sportive, le Grand Prix Edmond Lhoir se fixe comme objectif d'offrir au public et aux médias une saine publicité du sport Pétaque. Tout comportement anormal d'un joueur, de nature à contrarier ce but, sera directement sanctionner par l'élimination de l'équipe du joueur fautif, sans aucun recours possible. Si l'incident se présente le jour de la finale, la récompense attribuable à l'équipe au moment de l'incident sera réduite à 50% de sa valeur. L'autre partie sera ajoutée aux prix de la prochaine édition du Grand Prix Edmond Lhoir. Selon la gravité des faits, des poursuites éventuelles du joueur fautif seront réclamées auprès de notre Fédération par l'arbitre ou le Pétaque Club Tertre- H10.

DATES DES QUALIFICATIFS :

Dates	Année	Régularisation Inscriptions et tirage des Poules	Jet du but à	Pénalités à partir de
Dim 24 octobre	2010	13h30'	14h00	14h15'
Lun 1 novembre	2010	13h30'	14h00	14h15'
Dim 7 novembre	2010	13h30'	14h00	14h15'
Jeu 11 novembre	2010	13h30'	14h00	14h15'
Dim 14 novembre	2010	13h30'	14h00	14h15'

FINALE LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

Tirage des poules : 9h00 - Jet du but à 9h30 - Pénalités à partir de 9h45.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE FINALE :

- 1) Aucun droit d'inscription n'est réclamé .
- 2) La finale se déroule en Poules : formation de 8 poules de 4 équipes tirées au sort par les capitaines.
- 3) Les vainqueurs de l'édition précédente portent le N°1 et se positionnent à la case 1. La sélection juniors de la FBFP porte le N°32 et se positionne à la case 32.
- 4) Après les poules, **les « 2 victoires »** continuent en élimination directe en **Honneur** suivant une seconde grille tirée au sort par les capitaines d'équipes.
- Les perdants de la première partie après les poules** continuent en élimination directe dans la **Consolante** suivant la grille tirée au point 4.
- 5) **Les « 1 victoire » des poules** continuent en élimination directe dans la **3^{ème} Catégorie** suivant une grille tirée au sort par les capitaines d'équipes, sur appel de la table.
- 6) **Les « 0 victoire » des poules** continuent en élimination directe dans la **4^{ème} Catégorie** suivant une grille tirée au sort par les capitaines d'équipes, sur appel de la table.
- 7) Toutes les équipes sont indemnisées (voir pour exemple les prix remis à l'édition 2008).

Rappel: Tenue identique exigée par équipe pour la journée finale ou disqualification d'office.